

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

EL WIFACK LEASING

Siège social : Avenue Habib Bourguiba, Médenine 4100

La société El wifack Leasing publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2015, accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, M.Béchir NEDRI et M.Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI.

BILAN

(Exprimé en D.T.)

Actifs	Notes	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Liquidités et équivalents de liquidités	3	1.390.706	6.432.024	1.080.340
Créances sur la clientèle				
Créances de leasing : Encours		240.738.122	231.100.292	236.888.900
Moins : Provisions		(4.151.312)	(3.618.347)	(3.632.357)
	4	236.586.810	227.481.945	233.256.543
Créances de leasing : Echues & Moins : Provisions		16.675.167	12.739.279	14.786.937
		(6.196.398)	(5.517.579)	(5.724.986)
	5	10.478.769	7.221.700	9.061.951
Intérêts constatés d'avance		(1.235.725)	(1.177.157)	(1.113.727)
Total des créances sur la clientèle		245.829.854	233.526.488	241.204.767
Portefeuille titres de placement	6	78.423	90.275	86.425
Portefeuille d'investissement				
Portefeuille d'investissement brut		8.438.523	6.988.380	7.077.400
Moins : Provisions		(200.000)	(100.000)	(200.000)
Total portefeuille d'investissement	7	8.238.523	6.888.380	6.877.400
Valeurs Immobilisées				
Immobilisations incorporelles		152.845	143.453	152.845
Moins : Amortissements		(142.605)	(134.222)	(137.852)
	8	10.240	9.231	14.993
Immobilisations corporelles		5.538.344	5.384.046	5.555.000
Moins : Amortissements		(1.552.751)	(1.349.215)	(1.476.710)
	9	3.985.593	4.034.831	4.078.290
Total des valeurs immobilisées		3.995.833	4.044.062	4.093.283
Autres actifs		3.318.641	8.111.854	3.366.874
Moins : Provisions		(344.845)	(188.388)	(344.846)
	10	2.973.796	7.923.466	3.022.028
Total des actifs		262.507.135	258.904.695	256.364.243

Capitaux propres & Passifs	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014	
Passifs				
Emprunts et ressources spéciales				
Concours bancaires	11	3.293.587	2.631.227	2.568.399
Emprunts et dettes rattachés	12	183.961.831	179.497.279	192.051.278
Total Emprunts et ressources		187.255.418	182.128.506	194.619.677
Autres passifs				
Dettes envers la clientèle	13	4.598.814	4.406.814	3.239.628
Fournisseurs et comptes	14	21.123.308	25.636.282	11.727.196
Autres	15	5.942.653	4.812.852	2.497.292
Total des autres passifs		31.664.775	34.855.948	17.464.116
Capitaux propres				
Capital social		20.000.000	20.000.000	20.000.000
Prime d'émission		9.500.000	9.500.000	9.500.000
Réserves		11.306.677	9.694.817	9.694.817
Fonds pour risques bancaires		220.000	220.000	220.000
Autres capitaux propres		634.070	622.923	628.436
Résultats reportés		25.337	75.212	75.212
Total des capitaux propres avant		41.686.084	40.112.952	40.118.465
Résultat de la période		1.900.858	1.807.289	4.161.985
Total des capitaux propres av	16	43.586.942	41.920.241	44.280.450
Total des capitaux propres & Passifs		262.507.135	258.904.695	256.364.243

ETAT DE RESULTAT

(exprimé en D.T)

Désignation	Notes	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Revenus de Leasing				
Revenus bruts de leasing		11.306.327	10.206.007	21.521.068
Intérêts de retard & intercalaires		371.351	234.362	758.737
Variation des produits réservés		(75.478)	(71.666)	(93.626)
Autres revenus de leasing		302.869	307.027	1.553.116
Total des revenus de Leasing	17	11.905.069	10.675.730	23.739.295
Charges financières nettes	18	(6.615.777)	(5.371.555)	(11.981.298)
Produits des placements	19	3.814	9.320	152.498
Produit net		5.293.106	5.313.495	11.910.495
Charges d'exploitation				
Charges du personnel	20	(1.538.354)	(1.255.454)	(3.168.367)
Autres charges d'exploitation	21	(837.733)	(880.708)	(1.908.595)
Dotations aux amortissements & résorptions	22	(134.683)	(125.554)	(268.220)
Dotations aux provisions	23	(1.450.309)	(1.773.873)	(2.834.044)
Reprise sur provisions	23	535.421	859.946	1.464.204
Résultat d'exploitation		1.867.448	2.137.852	5.195.473
Autres gains ordinaires	24	249.257	373.362	603.780
Autres pertes ordinaires		-	-	(545)
Résultat des activités ordinaires avant impôts		2.116.705	2.511.214	5.798.708
Impôts sur les bénéfices	25	(215.847)	(703.925)	(1.636.723)
Résultat des activités ordinaires après impôt		1.900.858	1.807.289	4.161.985
Eléments extraordinaires		-	-	-
Résultat net de l'exercice		1.900.858	1.807.289	4.161.985
Effets de modifications comptables		-	-	-
Résultats après modifications comptables		1.900.858	1.807.289	4.161.985

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimés en D.T)

Désignation	Notes	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients		72.213.168	72.147.031	145.905.189
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		(2.055.530)	(2.178.074)	(4.481.485)
Intérêts payés		(7.380.096)	(5.677.821)	(11.079.285)
Impôts et taxes payés		(2.138.214)	(1.988.224)	(3.728.282)
Décaissements provenant de l'acquisition des biens en leasing		(56.453.192)	(83.184.230)	(165.376.531)
Encaissements provenant de la cession des biens en leasing		2.762.987	2.741.711	4.309.791
Restitution TVA		-	-	2.433.497
Autres flux de trésorerie		(370.401)	(544.766)	(731.307)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	26	6.578.722	(18.684.373)	(32.748.413)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(25.694)	(854.112)	(1.042.492)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		19.000	10.000	10.000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		(1.439.349)	(1.650.235)	(1.812.149)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		29.349	25.421	39.056
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	27	(1.416.694)	(2.468.926)	(2.805.585)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissements suite à l'émission d'actions		-	-	-
Dividendes et autres distributions		-	-	(2.400.000)
Encaissements provenant des emprunts		35.750.000	50.600.000	97.643.399
Remboursements d'emprunts		(41.334.852)	(28.931.864)	(64.467.271)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	28	(5.584.852)	21.668.136	30.776.128
Variation de trésorerie		(422.824)	514.837	(4.777.870)
Trésorerie au début de l'exercice		(1.401.634)	3.376.236	3.376.236
Trésorerie à la clôture de l'exercice		(1.824.458)	3.891.073	(1.401.634)

LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

(Exprimés en D.T)

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
ENGAGEMENTS DONNES			
Garanties réelles	-	-	-
Engagements de financement donnés	13.046.355	12.183.200	13.820.503
Total	13.046.355	12.183.200	13.820.503
ENGAGEMENTS RECUS			
Garanties reçues des clients	23.982.678	15.501.925	24.517.746
Intérêts à échoir sur contrats actifs	39.294.996	35.651.310	37.353.591
Total	63.277.674	51.153.235	61.871.337

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société **EL WIFACK LEASING** a été créée le 28 juin 2002 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers conformément à la loi n°94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits, et n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Le capital initial s'élève à **Cinq millions (5.000.000) de Dinars** divisé en **Cinq cent mille (500.000)** actions de Dix dinars chacune.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 octobre 2003 a décidé de porter le capital à: 7.500.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une émission au pair portant jouissance le 1^{er} janvier 2005.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2005 a décidé de réduire la valeur nominale de 10 DT à 5 DT, et de porter le capital à: **10.000.000 Dinars** par la création de 500.000 actions nouvelles de 5 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une émission au pair portant jouissance le 1^{er} janvier 2006.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 07 octobre 2008, a décidé de porter le capital à 15.000.000 DT par la création de 1.000.000 actions nouvelles de 5 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 1,500 DT par actions portant jouissance le 1^{er} janvier 2009, cette augmentation a été réalisée au cours de premier semestre 2009.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 juin 2012, a décidé de porter le capital à 20.000.000 DT par la création de 1.000.000 actions nouvelles de 5 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 8,000 DT par actions portant jouissance le 1^{er} janvier 2013, cette augmentation a été réalisée au cours de premier semestre 2013.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2015 à la somme de **20.000.000 DT** divisé en **4.000.000 actions** de **5 DT** chacune.

Sur le plan fiscal, la société **EL WIFACK LEASING** est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de **35%**.

Pour les autres impôts et taxes, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2: PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Le Conseil d'Administration de la société tenu le 13 mars 2009 a opté pour la présentation des actifs et passifs des états financiers selon l'ordre décroissant de liquidité, et ce en remplacement de la notion de courants et non courants.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Continuité de l'exploitation

Les états financiers ont été établis dans la perspective de la continuité de l'exploitation.

2-2: Immobilisations utilisées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société figurent parmi les actifs au niveau des « **Actifs Immobilisés** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	Taux d'amortissement
Logiciels et Licences	33%
Construction	5%
Agencement et aménagement des constructions	10%
Installations générales, Agencement et aménagement Divers	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	16,66%
Equipements de bureau	10%
Autres Immobilisations corporelles	10%

2-3 : Encours sur crédits leasing accordés

La société adopte la norme comptable tunisienne NC 41 relative aux contrats de location pour la comptabilisation des opérations rattachées aux contrats de leasing, et ce à partir de 1^{er} janvier 2008.

La société est dotée d'un système de gestion intégré pour la gestion de son portefeuille et la génération des écritures comptables. Les biens faisant l'objet de contrats de location-financement sont les biens acquis par la société et donnés en location pour une durée moyenne qui varie entre trois et sept ans. Elles sont de ce fait enregistrées à l'actif du bilan au niveau des « **Encours sur crédits leasing** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations de leasing portent sur des biens immobiliers (terrains et constructions) et mobiliers (équipements, matériel roulant...).

Il est à signaler que, pendant toute la durée du bail, le bien donné en location demeure la propriété de la société **EL WIFACK LEASING**, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le céder ou de le nantir.

2-4 : Portefeuille investissement

Sont classés dans la catégorie des placements à long terme (portefeuille d'investissement), les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont, également, des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût, font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées, sauf en ce qui concerne les titres SICAV.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

2-5 : Charges reportées

Les charges reportées sont composées des frais préliminaires, des charges à répartir et des frais d'émission et de remboursement d'emprunts (emprunts bancaires et obligations). Ces charges sont résorbées sur les durées suivantes :

<i>CHARGE REPORTEE</i>	<i>DUREE DE RESORPTION RETENUE</i>
- Frais préliminaires et charges à répartir	3 ans
- Frais d'émission d'emprunts bancaires	durée de l'emprunt
- Frais d'émission et de remboursement des obligations	durée de l'obligation

2-6 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée, au passif du bilan sous la rubrique des « **Emprunts et dettes rattachés** ».

2 -7 : Evaluation des provisions

La société constitue annuellement une provision des actifs classés conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet du circulaire n° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 décembre 1991.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire suscitée sont déterminées de la manière suivante :

**Montant de l'engagement (encours de financement) + Loyers
impayés – Agios réservés – Intérêts de retard réservés – Valeur
intrinsèque.**

Avec valeur intrinsèque = Valeur d'acquisition – amortissements cumulés

2-7-1 : Les classes:

	<i>Retard de paiement</i>	<i>Minimum de la provision à appliquer par classe</i>
<i>. A : Actifs courants</i>	-	-
<i>.B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier</i>	<i>Moins de 90 jours</i>	-
<i>.B2 : Actifs incertains</i>	<i>Entre 90 et 180 jours</i>	20%
<i>.B3 : Actifs préoccupants</i>	<i>Entre 180 et 360 jours</i>	50%
<i>.B4 : Actifs compromis</i>	<i>Plus que 360 jours</i>	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent:

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-7-2 : La valeur du bien en leasing :

Les principes retenus pour l'évaluation du bien en location sont les suivants:

- **Matériel standard**: Valeur d'origine diminuée d'une décote de **20%** par année de location
- **Matériel spécifique**: Valeur d'origine diminuée d'une décote de **40%** par année de location

- Immeubles (terrain, construction,...): Valeur d'origine diminuée d'une décote de 5% par année de location

2-7-3 : Les garanties reçues

Bien que la société **EL WIFACK LEASING** détienne des garanties réelles sur des clients ayant des créances classées, elle les considère comme une garantie supplémentaire atténuant le risque encouru. Ces garanties comprennent essentiellement les hypothèques inscrites.

2-7-4 : Les provisions collectives

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91 -24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations aux provisions" en tant que composante du coût du risque encouru par EL WIFACK Leasing.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

La méthodologie adoptée par la société EL WIFACK Leasing pour la détermination de la provision collective se présente ainsi :

- i. Le regroupement du portefeuille par secteur d'activité. Les secteurs d'activité retenues sont :
 - Commerce
 - BTP
 - Industrie
 - Tourisme
 - Agriculture
- ii. La détermination pour chaque groupe de créances d'un taux de migration moyen sur les 5 derniers exercices TMM_{gi} selon la formule suivante

$$TMM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Risque additionnel de l'année } N}{\text{Engagement 0 et 1 de l'année } N-1} \right) / n$$

Avec

- Risque additionnel de l'année N = (les engagements 0 et 1 de l'année N -1 du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N) – (les engagements 2, 3 ou 4 de l'année N -1 du groupe i devenus classés 0 ou 1 à la fin de l'année N) ;
- TMMgi : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMMgi.

- iii. Détermination d'un facteur scalaire par groupe de créances « FSgi » traduisant l'aggravation des risques en 2014. La formule de calcul est la suivante :

$$FS_{gi} = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2014}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2013}}$$

- iv. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPMgi » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions, la période retenue étant 2008-2011 :

$$TPM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Montant des provisions sur le risque additionnel de l'année } N}{\text{Risque additionnel de l'année } N} \right) / n$$

Avec TPMgi : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.

- v. Calcul des provisions collectives « PCgi » du groupe i (en %) selon la formule suivante :

$$PC_{gi} = (\text{Engagements } g_i \text{ 0 et 1}) \times TMM_{gi} \times FS_i \times TPM_{gi}$$

- vi. Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PCgi

2-7-5 : provision additionnelle

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$ tel que :

A : Ancienneté dans la classe B4 ;

N : Année d'arrêt des états financiers ;

M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

Le risque net est la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;

- Des garanties sous forme de dépôt ou d'actifs financiers susceptible d'être liquidés sans que leur valeur ne soit affectée ;
- Des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n° 91-24.

2-8 : Comptabilisation des revenus

La société adopte la norme comptable tunisienne NC 41 relative aux contrats de location pour la comptabilisation des opérations rattachées aux contrats de leasing, et ce à partir de 1^{er} janvier 2008. Elle a opté pour une application rétrospective.

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les intérêts de retard, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que « Produits réservés », venant en déduction de la rubrique « Clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 ainsi que les actifs rééchelonnées non classées et ce conformément aux dispositions de l'article 9 du circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991.

2-9 : Impôt sur les bénéfices

La société **EL WIFACK LEASING** est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de **35%**. En vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000 les amortissements financiers relatifs aux biens objets de contrats de leasing, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable.

Par ailleurs, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001-123 du 28 décembre 2001). La loi de finances pour la gestion 2005, a porté ce taux à 85% qui demeure en vigueur jusqu'à l'an 2006. De sa part, la loi de finances pour la gestion 2006 a relevé ce taux à **100%** applicable jusqu'au **31 décembre 2009**. Ce taux demeure applicable au delà de cette date conformément à la loi de finance pour la gestion **2010**.

2-10 : Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes. Il en est de même en ce qui concerne les investissements propres ou objet de contrat de leasing.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société sur ses achats de biens et services est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est *créditeur* ou d'un report pour la période suivante s'il est *débiteur*.

2-11 : Provision pour indemnités de départ à la retraite

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à servir au personnel lors de leur départ à la retraite, tel que stipulé par la convention collective du secteur financier, est rattaché à la période d'activité du salarié.

La charge annuelle comptabilisée correspond à la quote-part supportée par l'exercice au titre de tout le personnel titulaire de la société et est calculée sur la base d'une estimation des salaires à servir à chaque salarié lors de son départ à la retraite rapportée au nombre d'année de travail dans la société.

2-12 : Unité monétaire et risque de change

Les états financiers de la société sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (DT). Aucune créance ou dette n'est libellée en monnaies étrangères.

Aucun risque de change n'est ainsi couru par la société à la date du 30 juin 2015.

2-13 : Faits saillants de la période :

Le premier semestre 2015 a été caractérisé par :

- Un engagement avancé dans la conversion de l'activité de la société en activité de banque universelle.
- Le suivi d'une politique prudente et mesurée pour assurer une transformation de l'activité dans les meilleures conditions.

NOTE 3 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

La valeur des liquidités et équivalents de liquidités au 30 juin 2015 sont de **1.390.706 DT** contre **6.432.024 DT** au 30 juin 2014, enregistrant ainsi une diminution de **5.041.318 DT**.

Le solde au 30 juin 2015 présente le détail suivant :

- | | |
|-------------------------------------|---------------|
| • Banque | 1.370.542 DT. |
| • Caisse | 4.025 DT. |
| • Effets remis à l'encaissement (a) | 16.139 DT. |

(a) : *effets remis à l'encaissement encaissés à la date d'arrêté des états financiers.*

Les liquidités et équivalents de liquidité tel que présentés au niveau de l'état de flux de trésorerie se détaillent ainsi :

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Liquidités et équivalents de liquidités	1 390 706	6 432 024	1 080 340
Concours bancaires	(3 293 587)	(2 631 227)	(2 568 399)
Portefeuille titres de placement	78 423	90 275	86 425
Liquidités et équivalents de liquidités au niveau de l'état de l'état de flux de trésorerie	(1 824 458)	3 891 072	(1 401 634)

NOTE 4 : CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS

La valeur brute de l'encours sur crédits leasing, au 30 juin 2015 a atteint **240.738.122 DT** contre **231.100.292 DT** au 30 juin 2014, enregistrant une amélioration de **9.637.830 DT**.

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	(en DT)		
	30 Juin 2015	30 Juin 2014	31 Décembre 2014
Créances de leasing (encours financiers)	240.211.976	228.652.135	233.108.906
Créances de leasing (encours des contrats non mis en force)	526.146	2.448.157	3.779.994
S/Total	240.738.122	231.100.292	236.888.900
Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(4.151.312)	(3.618.347)	(3.632.357)
Solde à la fin de période	236.586.810	227.481.945	233.256.543

NOTE 5 : CREANCES DE LEASING : ECHUES ET IMPAYEES

La valeur nette de cette rubrique a atteint, en date du 30 juin 2015 un montant **10.478.769 DT** contre de **7.221.700 DT** au 30 juin 2014, enregistrant ainsi une variation de **3.257.069 DT**.

L'analyse des comptes clients se présente comme suit :

	(En DT)		
	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Impayés et autres facturations	16.659.613	12.708.786	14.767.258
Effets remis à l'encaissement	15.554	30.493	19.679
Montant brut	16.675.167	12.739.279	14.786.937
<u>A déduire :</u>			
- Produits réservés	(739.728)	(642.290)	(664.250)
- Provisions	(5.456.670)	(4.875.289)	(5.060.736)
Montant des provisions et agios réservés	(6.196.398)	(5.517.579)	(5.724.986)
Montant net des clients et comptes rattachés	10.478.769	7.221.700	9.061.951

ANALYSE DES IMPAYES ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

ANALYSE PAR CLASSE					
A	B1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B2	B3	B4	TOTAL
Actifs courants		Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
65.463.320	165.896.446	1.113.324	514.535	7.224.351	240.211.976
Impayés 656.484	9.053.240	335.286	410.264	4.065.793	14.521.067
Avances et acomptes reçus (a) -3.524.764	-938.847	0	0	-135.203	-4 598 814
Autres créances 177.814	698.782	50.339	32.417	1.179.194	2 138 546
TOTAL DES IMPAYES, AUTRES CREANCES & AVANCES ET ACOMPTES	8.813.175	385.625	442.681	5.109.784	12.060.799
TOTAL DES ENCOURS, IMPAYES, AUTRES CREANCES & AVANCES ET ACOMPTES	174.709.621	1.498.949	957.216	12.334.135	252.272.775
Produits réservés		66.431	36.796	636.501	739.728
Provisions sur les impayés		41.168	162.246	4.183.149	4.386.563
Provisions sur les encours		396	24.842	4.126.074	4.151.312
Provisions collectives	1.070.107				1.070.107
TOTAL DES PROVISIONS ET	1.070.107	107.995	223.884	8.945.724	10.347.710

Taux des créances classées au 30/06/2015	5,81%
Taux des créances classées au 30/06/2014	4,9%
Ratio de couverture des créances classées B2, B3 et B4= (2)/(1) au 30/06/2015	7,20%
	23,39%
Ratio de couverture des créances classées B2, B3 et B4= (2)/(1) au 30/06/2014	72,47%
	62,68%
	69,26%

(a) : présenté au passif du bilan au niveau de la rubrique « Autres passifs courants »

NOTE 6 : PORTE FEUILLE TITRES DE PLACEMENT

Les placements s'élèvent au 30 juin 2015 à **78.423 DT**.

NOTE 7 : PORTEFEUILLE INVESTISSEMENT

L'analyse du portefeuille investissement se présente comme suit :

		(En DT)		
		Au 30 Juin		31/12/2014
		2015	2014	
Titres de participation (a)		1.123.100	1.123.100	1.123.100
Fonds d'investissement (b)		6.790.000	5.390.000	5.390.000
Prêts sur Fonds Social		325.423		275.280
364.300				
Placement à Long terme (Emprunt national 2014)		200.000	200.000	200.000
-				
	Valeur brute	8.438.523	6.988.380	7.077.400
	Provision (c)	(200.000)	(100.000)	(200.000)
	TOTAL	8.238.523	6.888.380	6.877.400

(a) : Les titres de participation s'analysent au 30 juin 2015 comme suit :

Emetteur	TOTAL	Date de souscription	% détenu du capital
MED FOOD S.A	100.000	2003	3,33%
ERRIADA	123.000	2007	12,30%
IMMO			
ERRIADA	900.000	2009/2010	98%
SICAR			
INSTITUT DE L'APBEF	100	2010	0,1%
Total	1.123.100		

(b) : Le fonds d'investissement s'analyse au 30 juin 2015 comme suit :

SICAR	MONTANT	Date d'affectation	Nature
SODIS-SICAR S.A	490.000	2003/2004/2005	Fonds gérés
ERRYADA SICAR	6.300.000	2009/2012/2013/2014/2015	Fonds gérés
Total	6.790.000		

(c) : Il s'agit d'une provision pour dépréciation des participations détenues dans le capital de la société MEDFOOD directement par la société EL WIFACK Leasing pour 100 000 **Dinars** et sous forme de fonds gérés à travers la SODIS SICAR pour 150 000 **Dinars**.

NOTE 8 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 30 juin 2015 à **152.845 DT**.

Le détail de ces immobilisations au 30 juin 2015 se présente ainsi :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Au 30 juin 2015
(Exprimé en dinars)

(En DT)

DESIGNATION	TAUX D'AMORT	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VALEUR COMPTABLE NETTE AU 30/06/2015
		AU 01/01/2015	ACQUISIT° du 01/01/2015 au 30/06/2015	CESSION du 01/01/2015 au 30/06/2015	AU 30/06/2015	AU 01/01/2015	DOTATIONS du 01/01/2015 au 30/06/2015	REINTEGRAT. DES AMORTISS. du 01/01/2015 au 30/06/2015	CUMULES AU 30/06/2015	
Logiciels	33%	99.326	-	-	99.326	98.101	1.225	-	99.326	-
Licences	33%	53.519	-	-	53.519	39.751	3.528	-	43.279	10.240
TOTAUX		152.845	-	-	152.845	137.852	4.753	-	142.605	10.240

NOTE 9 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles brutes au 30 juin 2015 se sont élevées à **5.538.344 DT** contre **5.384.046 DT** au 30 juin 2014, enregistrant une augmentation de **154.298DT**.

Les acquisitions et les cessions de la période allant du 01/01/2015 au 30/06/2015 sont les suivants :

<i>Immobilisation</i>	<i>Montant en D.T</i>
<u>Acquisitions</u>	
<i>Matériel informatique</i>	25.003
<i>Installations technique A & A</i>	691
<i>Total</i>	25.694
<u>Cessions</u>	
<i>Matériel de transport</i>	42.350

Le détail de ces immobilisations au 30 juin 2015 se présente comme suit :

(En DT)

<i>DESIGNATION</i>	<i>VB au 01/01/2015</i>	<i>Acquisitions du 01/01/2015 au 30/06/2015</i>	<i>Cessions du 01/01/2015 au 30/06/2015</i>	<i>VB au 30/06/2015</i>	<i>Cumul d'Amt au 01/01/2015</i>	<i>Dotation d'Amt du 01/01/2015 au 30/06/2015</i>	<i>Réintégrat. d'Amt du 01/01/2015 au 30/06/2015</i>	<i>Cumul d'Amt au 30/06/2015</i>	<i>VCN au 30/06/2015</i>
<i>Constructions</i>	1.588.423	-	-	1.588.423	421.730	39.384	-	461.114	1.127.309
<i>Terrain</i>	2.291.768	-	-	2.291.768	0	0	-	0	2.291.768
<i>Agencement & aménagement</i>	141.184	-	-	141.184	80.809	4.917	-	85.726	55.458
<i>Installations technique A & A</i>	169.956	691	-	170.647	71.959	8.307	-	80.266	90.381
<i>Matériel de transport</i>	754.450	-	42.350	712.100	602.031	32.554	42.350	592.235	119.865
<i>Matériel informatique</i>	377.340	25.003	-	402.343	187.144	27.293	-	214.437	187.906
<i>Equipements de bureau</i>	160.423	-	-	160.423	112.650	5.887	-	118.537	41.886
<i>Autres Immo corporelles</i>	982	-	-	982	387	49	-	436	546
<i>Immobilisations en cours</i>	70.474	-	-	70.474	-	-	-	0	70.474
<i>Total</i>	5.555.000	25.694	42.350	5.538.344	1.476.710	118.391	42.350	1.552.751	3.985.593

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs est le suivant :

Désignation	(En DT)	
	30/06/2015	30/06/2014
Charges à répartir	374.209	281.659
Avances aux fournisseurs	36.009	32.573
Dépôts et cautionnements versés	612.604	612.604
Avances / Salaire	16.196	35.569
Prêt fonds social à moins d'un an	78.251	50.518
Etat, autres impôts et taxes	596.554	162.221
Etat, acomptes provisionnels	491.017	418.701
Crédit de TVA à reporter	-	6.041.922
TVA à régulariser	550.090	-
Comptes d'attentes	71.560	24.978
CAVIS	-	458
Charges constatées d'avance	316.460	443.710
Débiteurs divers	6.599	6.599
Produits à recevoir	169.092	341
TOTAL VALEUR BRUTE	3.318.641	8.111.854
<i>Provisions pour dépréciation des autres actifs courants (a)</i>	(344.845)	(188.388)
TOTAL NET	2.973.796	7.923.466

(a) : Il s'agit d'une provision pour dépréciation de l'avance accordée au fournisseur **AFRIQUE AUTO** et société OK restaurant ainsi que pour la couverture des risques latents liés aux dépôts et cautionnements payés.

NOTE 11 : CONCOURS BANCAIRES :

La valeur des concours bancaires s'est élevée au 30/06/2015 à **3.293.587 DT**. Il représente le solde comptable des comptes ouverts auprès de l'Amen Bank et ABC.

NOTE 12 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHES

Les emprunts et les dettes rattachés totalisent en date du 30 juin 2015 la somme de **183.961.831 DT** contre **179.497.279 DT** au 30 juin 2014 enregistrant ainsi une augmentation de **4.464.552 DT**. Le détail est comme suit :

	(En DT)	
	30/06/2015	30/06/2014
Emprunts (échéances à plus d'un an) (a)	69.512.693	71.865.122
Emprunts (échéances à moins d'un an) (b)	91.409.360	91.677.187
Billets de trésorerie	20.700.000	13.750.000
Dettes rattachées (c)	2.339.778	2.204.970
TOTAL	183.961.831	179.497.279

(a) : Les emprunts à plus d'un an au 30 juin 2015 s'analysent comme suit :

	(En DT)	
	30/06/2015	30/06/2014
▪ Emprunt Obligataire	8.000.000	16.000.000
▪ Emprunt Amen Bank	10.066.780	12.730.750
▪ Emprunts BH	3.448.566	-
▪ Emprunts Attijari Bank (ex-BS)	160.435	1.068.904
▪ Emprunts BT	3.600.000	6.000.020
▪ Emprunts ATB	5.361.842	5.427.632
▪ Emprunts BTE	3.463.586	-
▪ Emprunt STB	6.032.152	11.063.794
▪ BTL	3.000.000	5.169.114
▪ BNA	9.200.000	5.450.000
▪ ABC Bank	5.679.332	8.954.908
▪ Emprunt QNB	11.500.000	-
Total	69.512.693	71.865.122

Les crédits contractés au premier semestre 2015 sont présentés comme suit :

Nouvel emprunt AB	1.500.000
Nouvel emprunt QNB	15.000.000
TOTAL	16.500.000

(b) : Les échéances à moins d'un an sur crédits bancaires s'analysent comme suit :

	30/06/2015	30/06/2014
Echéances à moins d'un an sur Emprunt Obligataire	8.000.000	8.000.000
Echéances à moins d'un an sur crédits à Moyen Terme	83.409.360	83.677.187
TOTAL	91.409.360	91.677.187

(c) : Les dettes rattachées représentent les intérêts courus non échus à la date du 30 juin 2015.

NOTE 13 : DETTES ENVERS LA CLIENTELLE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	(en DT)	
	30 Juin	
	2015	2014
Avances et acomptes reçus des clients	4.598.814	4.406.814
TOTAL	4.598.814	4.406.814

NOTE 14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	(En DT)	
	30 Juin	
	2015	2014
Fournisseurs de biens en leasing	5.568.416	6.571.339
Fournisseurs de biens en leasing, factures non parvenues	5.912.957	6.441.635
Fournisseurs de biens en leasing, effets à payer	9.472.867	12.582.438
Fournisseurs divers	169.068	40.870
TOTAL	21.123.308	25.636.282

NOTE 15 : AUTRES PASSIFS

Le total des autres passifs courants s'élève au 30 juin 2015 à **5.942.654 DT** contre **4.812.852 DT** au 30 juin 2014 s'analysant comme suit :

	(En DT)	
	30 juin	
	2015	2014
Dettes provisionnées pour congés payés	537.771	341.615
Personnel, rémunérations dues	1.230	1.932
Etat impôts et taxes	946.798	260.244
Organismes sociaux	142.944	138.954
Charges à payer	1.226.074	714.465
Compte d'attente	28.537	35.081
Actionnaires dividendes à payer	2.600.000	2.400.000
Autres comptes créditeurs	174.259	166.830
Impôt sur les bénéfices de la période	215.838	703.916
Indemnités de départ à la retraite	69.202	49.815
TOTAL	5.942.653	4.812.852

NOTE 16 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres avant affectation au 30 juin 2015 se sont élevés à **43.586.942 DT** contre **41.920.241 DT** au 30 juin au 2014 enregistrant une augmentation de **1.666.701DT**.

Le détail des capitaux propres se présente comme suit :

	(en DT)		
Capitaux propres	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Capital social	20.000.000	20.000.000	20.000.000
Prime d'émission	9.500.000	9.500.000	9.500.000
Réserves	11.306.677	9.694.817	9.694.817
Fonds pour risques bancaires généraux	220.000	220.000	220.000
Autres capitaux propres	634.070	622.923	628.436
Résultats reportés	25.337	75.212	75.212
Total des capitaux propres avant Résultat	41.686.084	40.112.952	40.118.465
Résultat de la période	1.900.858	1.807.289	4.161.985
Total des capitaux propres avant affectation	43.586.942	41.920.241	44.280.450

L'analyse des capitaux propres se présente comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
Au 30 juin 2015
 (Exprimé en dinars)

(en DT)

	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Fonds Social	Fonds Pour Risques généraux	Réserves pour réinvesti.	Autres Réserves	Résultats reportés	Résultat de la période	TOTAL
Solde au 31 Décembre 2014	20.000.000	9.500.000	1.139.817	628.436	220.000	6.410.000	2.145.000	75.212	4.161.985	44.280.450
Affectations du résultat 2014	-	-	211 860	-	-	1.400.000	-	(49.875)	(1.561.985)	-
Dividendes à verser sur le bénéfice de l'année 2014	-	-	-	-	-	-	-	-	(2.600.000)	(2.600.000)
Intérêts sur fonds social	-	-	-	5.634	-	-	-	-	-	5.634
Résultat au 30 juin 2015	-	-	-	-	-	-	-	-	1.900.858	1.900.858
Solde au 30 Juin 2015	20.000.000	9.500.000	1.351.677	634.070	220.000	7.810.000	2.145.000	25.337	1.900.858	43.586.942

NOTE 17 : REVENUS DE LEASING

L'évolution des emplois et des ressources au cours du premier semestre 2015 accompagnée du renforcement des produits et de la maîtrise des charges, a permis de dégager des revenus de leasing au 30 juin 2015 d'un montant de **11.905.069 DT** contre **10.675.730 DT** au 30 juin 2014 enregistrant, ainsi une amélioration de **1.229.339DT**.

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	(En DT)	
	30 Juin	
	2015	2014
Revenus de leasing	11.306.327	10.206.007
Intérêts de retard & intercalaires	371.351	234.362
Variation des produits réservés	(75.478)	(71.666)
Autres revenus de leasing	302.869	307.027
Total des revenus de Leasing	11.905.069	10.675.730

NOTE 18 : CHARGES FINANCIERES NETTES :

Les charges financières se sont élevées au 30 juin 2015 à **6.615.777 DT** contre **5.371.555 DT** au 30 juin 2014, enregistrant ainsi une augmentation de **1.244.222 DT**.

NOTE 19 : PRODUITS DES PLACEMENTS :

Les produits réalisés par le placement de l'excédent de la trésorerie se sont élevés au 30 juin 2015 à **3.814 DT** contre **9.320 DT** au 30 juin 2014.

NOTE 20 : CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel sont passées de **1.255.454 DT** au 30 juin 2014 à **1.538.354 DT** au 30 juin 2015 enregistrant une augmentation de **282.900 DT**.

NOTE 21 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 30 juin 2015 à **837 733 DT** contre **880.708 DT** au 30 juin 2014. Elles sont analysées comme suit :

	(En DT)	
DESIGNATION	Au 30/06/2015	Au 30/06/2014
Achats fournitures	108.034	92.492
Achats carburants	31.422	34.591
Consommation eaux	1.114	670
Consommation électricité	12.447	7.426
Locations	34.743	35.578
Entretiens et réparations	21.560	34.508
Maintenance	53.389	22.705
Primes d'assurance	12.922	24.339
Etudes Recherche	12.522	12.972
Charges BVMT& STICODEVAM	18.022	23.336
Rémunérations d'intermédiaires & honoraires	108.846	154.401
Publicité & relations publiques	11.939	10.402
Dons & subventions	10.500	500
Déplacements missions & réceptions	61.852	54.618
Frais postaux et de télécommunication	71.760	77.659
Frais bancaires	103.561	41.371
Contribution au budget APBT	4.725	8.010
Jetons de présence et honoraires des comités	56.250	62.096
TFP	19.437	(9.826)
FOPROLOS	9.718	8.209
TCL	26.256	23.679
Droit d'enregistrement et de timbre	34.764	78.009
Taxes sur les véhicules	11.385	6.663
Impôts et taxes	565	76.300
TOTAL	837.733	880.708

NOTE 22 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS PROPRES ET AUX RESORPTIONS DES CHARGES A REPARTIR

Les dotations aux amortissements et résorptions se sont élevées au 30 juin 2015 à **134.683 DT**

	(En DT)	
	30 juin	
	2015	2014
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	4.753	3.785
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	118.391	110.229
Dotations aux résorptions des charges à répartir	11.539	11.540
TOTAL	134.683	125.554

NOTE 23 : DOTATIONS AUX PROVISIONS / REPRISES SUR PROVISIONS

Les dotations aux provisions de la période nettes des reprises se sont élevées au 30 juin 2015 à **914.888 DT** contre **913.927 DT** au 30 juin 2014. Cette valeur représente les dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances nettes des reprises de provisions suite aux recouvrements des créances.

Les dotations nettes aux comptes de provision se détaillent ainsi :

	(En DT)	
	30 juin	
	2015	2014
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	1.450.309	1.773.873
S/Total	1.450.309	1.773.873
Reprises de provisions suite aux recouvrements des créances	(535.421)	(859.946)
Dotation nette des provisions	914.888	913.927

NOTE 24 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires se sont élevés au 30 juin 2015 à **249.257 DT** contre **373.362 DT** au 30 juin 2014, soit une baisse de **124.105 DT**.

NOTE 25 : IMPOT SUR LES BENEFICES

Le bénéfice fiscal est déterminé compte tenu de :

- la déductibilité totale des provisions, et ce conformément aux dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS applicables aux sociétés de leasing. Le taux d'imposition est de 35%.
- Le réinvestissement exonéré de 1 500 000 DT.

L'impôt sur les bénéfices de la période allant du 01/01/2015 au 30/06/2015 comparé à la même période de l'exercice 2014 se présente comme suit :

		(En DT)	
		30 Juin	
		2015	2014
Impôt sur les bénéfices	(a)	215.847	703.925
Impôt sur les bénéfices de la période		215.847	703.925

NOTE 26 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation totalisent au 30 juin 2015 **6.578.722 DT** contre **(18.684.373) DT** au 30 juin 2014.

Au 30 juin 2015, ces flux représentent essentiellement les encaissements reçus des clients pour **72.213.168 DT** et les décaissements provenant de l'acquisition des biens en leasing pour **56.453.192 DT**.

Le détail des flux d'exploitation est le suivant :

			(en DT)
Désignation	30/06/2015	30/06/2014	
Encaissements reçus des clients	72.213.168	72.147.031	
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(2.055.530)	(2.178.074)	
Intérêts payées	(7.380.096)	(5.677.821)	
Impôts et taxes payés	(2.138.214)	(1.988.224)	
Décaissements provenant de l'acquisition des biens en leasing	(56.453.192)	(83.184.230)	
Encaissements provenant de la cession des biens en leasing	2.762.987	2.741.711	
Autres flux de trésorerie	(370.401)	(544.766)	
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	6.578.722	(18.684.373)	

NOTE 27 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Au 30 juin 2015, les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement totalisent **(1.416.694) DT** contre **(2.468.926) DT** au 30 juin 2014 présentant le détail suivant :

	(En DT)	
	30/06/2015	30/06/2014
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(25.694)	(854.112)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	19.000	10.000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(1.439.349)	(1.650.235)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	29.349	25.421
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	(1.416.694)	(2.468.926)

NOTE 28 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT

Au 30 juin 2015, les flux de trésorerie provenant des activités de financement présentent un total de **(5.584.853) DT** contre **21.668.136 DT** au 30 juin 2014.

Le détail des flux de trésorerie provenant des activités de financement se présente ainsi :

	(En DT)	
	30/06/2015	30/06/2014
Encaissements suite à l'émission d'actions	-	-
Dividendes et autres distributions	-	-
Encaissements provenant des emprunts	35.750.000	50.600.000
Remboursements d'emprunts	(41.334.853)	(28.931.864)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(5.584.853)	21.668.136

NOTE 29 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Les états financiers arrêtés au **30 Juin 2015** tiennent compte des événements survenus postérieurement à cette date et jusqu'au **28 Août 2015**, date d'arrêt des comptes par le conseil d'administration de la société ; et ce en ce qui concerne notamment l'amélioration ou la détérioration de la situation des clients.

Par ailleurs, aucun événement significatif n'est enregistré au cours de la période postérieure à la date de clôture.

**AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS SEMESTRIELS
ARRETES AU 30 JUIN 2015**

**A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE
LA SOCIETE EL WIFACK LEASING**

Av. Habib BOURGUIBA- MEDENINE

Dans le cadre du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par l'Assemblée Générale Ordinaire de la société **ELWIFAK LEASING** ; et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité financière, nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels arrêtés au **30 juin 2015** qui font apparaître un total de bilan de **262.507.135 DT**, un bénéfice net de **1.900.858 DT** et une diminution de la trésorerie de **422 824 DT**.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que celui-ci soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification, dont notamment l'examen de la classification des engagements, l'évaluation des risques, des agios réservés et des provisions devant être constituées au titres des créances classées ou au titres d'autres actifs de la société au **30 juin 2015**, et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers semestriels de la société **EL WIFACK LEASING** arrêtés au **30 juin 2015** conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 31 Aout 2015

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

FMBZ - KPMG

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI

T C A

Béchir NEDRI